



## AVIS PUBLIC EST DONNÉ

**PRENEZ AVIS** QUE, lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le mardi 10 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Mercier a adopté une résolution visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil, qui avait été adopté lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2025 (résolution 2025-12-626).

QUE ce Conseil reporte la séance ordinaire du mardi 12 mai 2026 au mardi 19 mai 2026.

Donné à Mercier, ce 18 février 2026



Denis Ferland, avocat  
Greffier